

Inter comm info

N° 4
avril 2016

Éditorial

Comme nous nous y étions déjà engagés, nous continuons par l'intermédiaire de ce nouveau numéro de la lettre intercommunale à vous informer du contenu de nos activités et de l'évolution éventuelle de notre structure au sein de notre territoire.



« Nous prendrons le temps de travailler et de réfléchir en toute sérénité à l'organisation future de notre territoire. »

Je le rappelais lors du précédent numéro de janvier, les collectivités territoriales vont être tenues à terme de prendre des décisions sur de nouvelles organisations intercommunales en

lien direct avec les préconisations des services de l'État. Ces orientations ont déjà engendré des actions concrètes sur certains secteurs du territoire national. En effet, plusieurs dizaines

de communes en France ont franchi le pas de la fusion en créant des communes nouvelles, imaginant par la même occasion une meilleure organisation des services aux populations couplée à une recherche d'économies. Il en est de même pour les intercommunalités, dont certaines ont déjà mis en place une nouvelle façon de gérer un ensemble de compétences à une échelle plus importante.

La volonté de l'État est très claire, mais son application sur le terrain n'est pas aussi simple que cela. La position géographique du territoire de la Région de Condrieu fait partie des énigmes à résoudre, notre intercommunalité étant entourée de cinq autres communautés de communes et communautés d'agglomération situées dans des départements différents du nôtre.

Les prescriptions que l'État avait prévu d'inscrire, en ce qui nous concerne une fusion au 1^{er} janvier 2017, ont été transformées en orientations à l'horizon 2020. Cela nous permettra, comme je l'avais d'ailleurs exposé, de prendre le temps de travailler et de réfléchir en toute sérénité à l'organisation future de notre territoire. Un groupe de travail a été créé au sein de notre structure et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de cette réflexion quand le moment sera venu de le faire.

Une chose est sûre, les préoccupations de nos concitoyens seront pour nous une priorité à mettre en exergue.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information.

Gérard BANCHET

Président de la communauté de communes de la Région de Condrieu

Intercommunalité

La mutualisation entre la CCRC et ses communes membres



Le rapport sur la mutualisation entre la communauté de communes et ses communes membres a été adopté par le Conseil communautaire le 21 décembre dernier, conformément à la loi de réforme territoriale du 16 septembre 2010.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un document en deux parties. La première récapitule ce que mutualisent déjà la communauté de communes et ses communes membres, la seconde présente un schéma de mutualisation pour les années à venir.

Qu'est-ce que la mutualisation et pourquoi mutualiser ?

Il s'agit, au sein de l'ensemble formé par la communauté de communes et les communes, de mettre en commun des moyens humains et matériels ou de se grouper pour certains achats. L'objectif est d'optimiser les ressources et l'organisation afin de gagner en efficacité et de réaliser des économies.

Que fait déjà la Région de Condrieu ?

Plutôt que de créer ses propres services dans certains domaines où elle est compétente, la communauté de communes a choisi, avec l'accord des communes, de s'appuyer sur les moyens humains existants dans les communes. C'est le cas des services techniques, par exemple pour la livraison des bacs poubelles aux habitants, ou encore des accueils de loisirs pour les enfants jusqu'à six ans, qui sont dirigés et animés par du personnel communal (s'ils ne sont pas associatifs).

À l'inverse, certains services ont été créés à l'échelle de la communauté de communes et sont utilisés en tout ou partie par les communes. C'est le cas de l'instruction des dossiers d'urbanisme et de la maintenance informatique.

Qu'il s'agisse de mises à disposition de services ou de services communs, toutes ces mutualisations font l'objet de conventions entre la CCRC et les communes, avec des modalités de remboursements réciproques.

La communauté de communes et ses communes membres partagent également un certain nombre de biens, notamment des bâtiments comme à Trèves, Echaldas

ou encore Condrieu, où les accueils de loisirs communaux cohabitent avec les relais et crèches intercommunaux.

Enfin, des groupements d'achats sont parfois réalisés, par exemple en matière de maîtrise d'œuvre sur des chantiers de voirie communs ou dernièrement pour le renouvellement du logiciel de comptabilité et de gestion des ressources humaines.

Que prévoit la CCRC dans son schéma de mutualisation ?

Comme le montre le paragraphe ci-dessus, la communauté de communes et ses communes membres ont déjà développé plusieurs mutualisations de services. Elles souhaitent les maintenir tout en réfléchissant sur les possibilités d'aller plus loin.

Dans l'immédiat, l'accent sera mis plus particulièrement sur les outils permettant de maîtriser les charges, comme les groupements de commandes notamment.

Chaque année au moment du débat d'orientation budgétaire, l'état d'avancement du schéma de mutualisation doit être communiqué au Conseil communautaire.

Extension de la compétence jeunesse



Un diagnostic, mené par le cabinet Accolades, réalisé en 2011 sur les possibilités de développement des actions en faveur des 6-17 ans avait montré que la définition et la mise en œuvre d'un projet de développement pour la jeunesse au niveau intercommunal présentait de nombreux avantages

tant sur la qualité du service que sur son coût.

Les élus ont voté le 21 décembre 2015 pour que la compétence jeunesse (tranche d'âge 12-17 ans) devienne exclusivement communautaire.

Accompagnés par la CAF et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les élus et le service jeunesse travaillent dorénavant activement pour que ce

nouveau service soit effectif dès l'été 2016.

Une réflexion sur le développement d'antennes locales d'animation sur le territoire est en cours. Le développement d'activités pendant les vacances scolaires notamment, permettrait de répondre à une forte demande des jeunes et des familles.

Petite enfance

L'éveil à la culture des tout petits



L'éveil à la culture des jeunes enfants se décline au travers de différentes actions autour de la lecture, d'activités manuelles et d'expositions sur le territoire et dans nos équipements petite enfance.

Lecture

Suite à la mise en place en 2008 d'une formation pour permettre au personnel de se familiariser avec la lecture auprès du jeune public dans le cadre d'un partenariat avec les accueils de loisirs, les bibliothèques et les structures petite enfance de la communauté de communes, plusieurs bibliothèques proposent des séances de contes dans leurs locaux (Condrieu, Loire-sur-Rhône et Saint-Cyr-sur-le-Rhône). Des tapis sur les thèmes de la campagne et de l'Afrique permettent d'animer les lectures auprès des enfants des relais ou des crèches.

Un fonds de lecture de 465 livres très variés et adaptés aux très jeunes enfants a pu être constitué et circule dans des valises qui transitent de structure en structure. Ce fonds comprend des histoires kamishibai, qui permettent d'animer autrement des lectures. Les accueils de loisirs les utilisent aussi régulièrement.

Arts plastiques

Le petit enfant accède également à la culture par l'intermédiaire des activités manuelles (arts plastiques) et des spectacles proposés dans les relais et les crèches.

Depuis cette année, nous orientons notre travail sur la découverte de l'art contemporain en proposant des expositions de tableaux dans 3 structures : le relais les Noyodoux, l'EAJE les P'tits Oursons et l'EAJE la Ronde des Collines. Ces tableaux (une vingtaine par trimestre) sont fournis par l'artothèque de la Ville de Lyon à laquelle la CCRC est abonnée et permettent de créer un lien avec les enfants et les familles à travers l'art. Les parents peuvent découvrir ces tableaux et objets, les professionnelles les utilisent dans les activités d'arts plastiques ou organisent des séances de langage autour des œuvres contemporaines afin de permettre aux tout petits de s'exprimer et d'exprimer leurs émotions. Pouvoir toucher les

œuvres au sol c'est aussi une façon « d'être touché » par l'art qui nous entoure et de laisser une empreinte dans l'imaginaire, de produire une réaction, une parole et donc un lien... C'est un moyen plus pratique que le déplacement dans les musées pour sensibiliser les très jeunes enfants.



Bon à savoir !

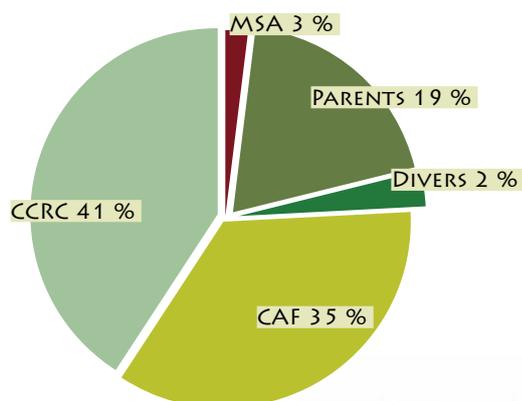
Expositions à découvrir à l'EAJE les P'tits Oursons à l'EAJE la Ronde des Collines et au relais les Noyodoux.

Les financements de la CAF du Rhône pour la petite enfance



Depuis 2005, la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône participe aux dépenses concernant toutes les actions du champ de la petite enfance impulsées par la CCRC.

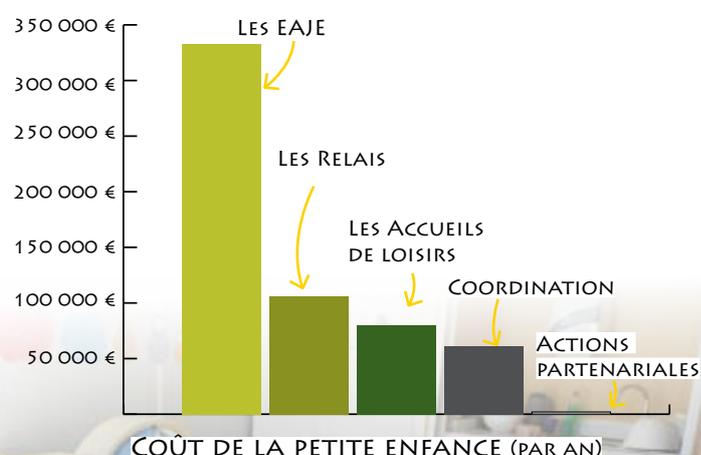
La CAF a participé à l'investissement lors de la création des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et verse chaque année des prestations de service (prestation de service ordinaire et prestation de service unique) pour aider au fonctionnement des EAJE, des relais assistants maternels et des accueils de loisirs :



FINANCEMENT DU FONCTIONNEMENT D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (PAR AN)

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, la communauté de communes s'est engagée à améliorer les conditions d'accueil du jeune enfant, à accompagner la parentalité et à permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. La CAF du Rhône rembourse environ la moitié des dépenses totales du service petite enfance (coordination, accueils de loisirs et maternels inclus) de l'année qui précède. Pour 2015, cela représente un montant de 203 322,26 €.

Ce partenariat ne se limite pas à une intervention financière, il s'étend également à l'accompagnement par le conseiller technique CAF du secteur dans la réflexion, les projets et le suivi des actions petite enfance en lien avec les problématiques du territoire.



Bon à savoir !

Prochaine commission d'admission pour les places en crèches pour l'été et la rentrée 2016 le **mardi 26 avril 2016**.

Pensez à vous préinscrire sur www.cc-regiondecondrieu.fr (rubrique petite enfance)



Jeunesse

Le Point Information Jeunesse accueille les jeunes et leurs familles



Ouvert à tous, le PIJ a pour mission d'aider les jeunes et les familles à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent.

Anonymement et gratuitement, vous serez reçu par un professionnel qui vous écoutera et cherchera avec vous les réponses à vos questions : scolarité, démarches post-bac (APB, dossier social étudiant, etc.), job étudiant, emploi, logement, loisirs, départ vers l'étranger, ou recherche de fonds dans le cadre

d'un projet personnel. Vous trouverez en libre accès de la documentation et un lieu ressource multimédia (possibilité de visio-conférence si besoin) pour toutes vos recherches.

Le PIJ met en place des actions pour vous permettre de décrocher un job étudiant, de travailler sur votre orientation scolaire (découverte de métiers, rencontre avec des entreprises, préparation aux entretiens d'entrée aux écoles, etc.)

Le PIJ fait partie du Réseau Information Jeunesse et il est un relais vers d'autres structures :

- Centre de documentation et d'information jeunesse (CIO),

INFORMATION JEUNESSE



Bon à savoir !

Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 9h à 12h
Adresse : 15 rue des Granges
69420 CONDRIEU
Tél. : 04 74 56 89 46

www.cc-regiondecondrieu.fr
(rubrique Point information jeunesse)
ou sur Facebook
www.pij.cc-regiondecondrieu.fr



- Mission locale,
- Planning familial (PMI, CMS).

Les jeunes comme leurs aînés sont les bienvenus. N'hésitez pas à pousser la porte !

Projet rap à Échalas



Des jeunes nous proposent leur culture RAP! Et ça dépote!

Ils étaient entre 12 et 16 jeunes, âgés de 15 à 17 ans!

Des idées plein la tête! Ils voulaient nous en mettre plein les yeux, et on en a eu plein les oreilles!

Ils ont réalisé un projet d'écriture sur la culture RAP avec l'aide de Snakes Crew, groupe de RAP de Villeurbanne. Snake Crew les a accompagnés pour leur permettre de transformer leur texte brut, et improvisations personnelles, parfois intimes, en œuvre musicale.

Cela a nécessité de répondre à des codes et des règles précises : règles de

rythme, qualité phonétique des mots, variétés des tons et des styles...

Après plusieurs séances de travail avec ce groupe de jeunes, engagés et assidus depuis juin 2015, le projet a pu être finalisé en ce début d'année 2016.

L'enregistrement de leurs voix comme des pros, sur leurs morceaux musicaux, grâce à des techniques de mixage assistées par ordinateur, a permis de produire une maquette musicale, en studio, compilant différentes compositions.

Nous espérons pouvoir rendre lisible un jour cet excellent travail produit par les jeunes Chalarons. Mais ce sera à leurs



auteurs d'accepter ou non de nous faire profiter de leur œuvre! Un grand merci à ce groupe, au Snakes Crew et à Justine et Guillaume pour ce beau projet!

Toute l'équipe de l'Espace Jeunesse et les jeunes tiennent à remercier la commune d'Échalas pour les avoir accueillis dans une de ses salles lors de toutes ces rencontres.

Jobs d'été 2016 : ça continue !



Vendredi 15 avril, rendez-vous de 9h à 13h salle des fêtes de Vienne, place Miremont.

Sur place des entretiens d'embauche vous attendent. Pensez à vos CV! Les invitations pour ce forum sont disponibles auprès du PIJ.

Dès le 18 avril 2016, toutes les offres restantes seront à l'affichage

dans les mairies du territoire, sur la page Facebook : www.pij.cc-regiondecondrieu.fr et en consultation auprès de l'espace jeunesse, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h.

Le guide « Trouver un job 2016 » est arrivé, venez le retirer auprès du PIJ ou à l'accueil de votre mairie. Vous y trouverez toutes les astuces pour décrocher un job d'été.

Bon à savoir !

À quel âge peut-on travailler ?

Vous pouvez travailler dès 16 ans. Le travail peut être autorisé à partir de 14 ans sous certaines conditions. Le travail des mineurs reste rare et peu encouragé.

Rémunération :

- moins de 17 ans : 80 % du SMIC
- de 17 à 18 ans : 90 % du SMIC
- plus de 18 ans : SMIC (1466,62 € mensuel brut)



Anim'jeunes 12 / 17 ans

Info et inscription sur
www.cc-regiondecondrieu.fr
ou sur Facebook
www.pij.cc-regiondecondrieu.fr

PROGRAMME du 11 au 22 avril 2016

	horaire	où ?	tarif	nb participants	
lundi 11 avril	UN GOUTER PRESQUE PARFAIT, LA REVANCHE	9H30 / 17H30	À DÉTERMINER	GRATUIT	16
mardi 12 avril	TOURNOI BOULE LYONNAISE	9H30/17H30	ECHALAS	GRATUIT	24
merc. 13 avril	MATINEE AU TRAMPOLINE PARK ET APRES-MIDI SHOPPING	8H/17H30	LYON	PAYANT	16
jeudi 14 avril	MISSION MARS : CREATION FUSEE A EAU	13H30/17H30	LONGES	GRATUIT	16
vend. 15 avril	JOURNEE VTT ET TECK	9H30 / 17H30	CONDRIEU	GRATUIT	16
lundi 18 avril	JOURNEE ITALIENNE	9H30 / 17H30	TREVES	GRATUIT	24
mardi 19 avril	JOURNEE PECHE ET DEFIS SPORTIFS	9H30 / 17H30	ST-ROMAIN-EN-GIER	PAYANT	16
merc. 20 avril	APRES-MIDI DETENTE	13H30/17H30	CONDRIEU	GRATUIT	16
jeudi 21 avril	PRENDS TES BASKETS!	9H30/17H30	LOIRE-SUR-RHONE	GRATUIT	24
vend. 22 avril	REPAS PARTAGE ET LEGENDES URBAINES	13H / 20H	LES HAIES	GRATUIT	16

Programme susceptible d'être modifié. Activités limitées en nombre de participants, **sur inscription avant le 1^{er} avril 2016**

Environnement

Consommez local !



Depuis 2011, la communauté de communes édite un dépliant visant à promouvoir l'agriculture locale, intitulé « Saveurs de la Région de Condrieu ». Le dépliant 2016 est désormais disponible.

Ce dépliant précise les jours et horaires des différents marchés présents sur les communes du territoire, ainsi que la liste des points de vente qui proposent des produits locaux, fermiers ou artisanaux en circuit court « du producteur au consommateur ».

C'est un moyen simple et efficace pour donner une information attendue par les touristes. Distribué dans tous les hébergements touristiques (campings, gîtes ruraux, chambres d'hôtes, hôtels, restaurants, etc.), il est également

disponible dans les lieux touristiques tels que la base de loisirs et le port de plaisance des Roches-de-Condrieu, les offices de tourisme de la région et le Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre. Il est à votre disposition à la communauté de communes et dans votre mairie.

L'agriculture du territoire de la communauté de communes se caractérise par sa grande diversité :

- les cultures maraîchères sur les rives du Rhône,
- la viticulture sur les coteaux dominants la vallée du Rhône,
- l'arboriculture sur la zone de crêtes entre le plateau et la vallée,
- l'élevage bovin et caprin sur le plateau et les flancs du Pilat.

Ainsi, afin de promouvoir également les métiers de l'agriculture, un zoom est fait sur une activité précise. En 2016, le maraîchage est mis à l'honneur.



Campagne de collecte de pneus en déchèterie



Afin de répondre à la demande de ses habitants et de diminuer les dépôts sauvages, malheureusement encore nombreux, la communauté de communes organise à nouveau deux collectes de pneus usagés.

Ces collectes auront lieu à la déchèterie d'Ampuis, aux horaires d'ouverture, et seront réservées exclusivement aux particuliers habitant une des 11 communes membres :

**du samedi 21 mai
au samedi 4 juin 2016 inclus
et
du samedi 19 novembre
au samedi 3 décembre 2016 inclus**

Attention ! En dehors de ces dates, le dépôt de pneus n'est pas autorisé.

Le dépôt de pneus se fera sous certaines conditions d'acceptation :

- présentation obligatoire de la carte d'accès,
- quantité maximale acceptée : 5 pneus par foyer,
- pneus acceptés : pneus de véhicules légers déjantés (automobiles de tourisme, camionnettes, 4X4, motos, scooters),
- pneus refusés : pneus de véhicules légers souillés (présence de corps étrangers : terre, gravats, peinture, traces d'huile), pneus poids lourds, génie civil, agricole.

RAPPEL : les distributeurs sont dans l'obligation de reprendre les pneus usagés, dans la mesure où le prix de vente inclut une taxe de participation aux frais de reprise et de recyclage.



Une nouvelle benne en déchèterie spécifique aux meubles



Depuis le 9 février 2016, une benne destinée à la collecte des meubles



a été mise en place à la déchèterie d'Ampuis pour collecter, recycler et réutiliser le mobilier.

Éco-mobilier est un nouvel éco-organisme créé en janvier 2013, chargé de mettre en place le programme de collecte, le

recyclage et la réutilisation des meubles usagés.

Éco-mobilier souhaite, grâce à l'éco-participation mise en place sur chaque vente de mobilier, atteindre 45 % de recyclage/réutilisation dans un premier temps et 80 % de valorisation d'ici 2017. Pour ce faire, Éco-mobilier contractualise avec les collectivités qui récupèrent déjà les meubles en déchèteries ou en porte à

porte (encombrants, tout venant, bois...) afin de gérer pour elles l'enlèvement, le tri et le traitement des déchets d'éléments d'ameublement (DEA).

Quand on sait qu'une famille de 4 personnes jette près de 80 kg de mobilier par an, l'intérêt social et environnemental est plus qu'évident.

Le financement du service de gestion des déchets



La gestion des déchets est une préoccupation pour les élus de la communauté de communes. Depuis plusieurs années, de nombreuses actions sont mises en place pour réduire les coûts et le volume des déchets.

Comment est financé le service de collecte et d'élimination des déchets ?

Les différents modes de financement

Les collectivités territoriales ont la possibilité de choisir entre 3 modes de financement différents :

- Budget général : service financé par les différentes recettes du budget général (4 % des communes)*.
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : service financé par une taxe, qui porte sur les propriétés imposées à la taxe foncière sur les propriétés bâties et qui est établie d'après le revenu net servant de base de taxe foncière, c'est-à-dire 50 % de la valeur locative (67 % des communes)*.
- Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) : confère au service un caractère industriel et commercial qui impose l'établissement d'un budget annexe équilibré en

dépenses et en recettes. Le montant global de la REOM doit être déterminé de telle sorte que le coût total du service soit couvert par ses recettes, la collectivité devant calculer le montant de la redevance pour chaque usager en tenant compte du service rendu (29% des communes) *.

(*) Rapport de l'observatoire des finances locales, juillet 2012.

La situation de la communauté de communes

Le service de collecte et de traitement de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés ménagers (déchets des professionnels) est financé par le budget général. Ci-dessous la répartition du coût de ce service :

Quelles sont les actions visant à réduire les coûts et le volume des déchets ?

Le tri des déchets est devenu un geste essentiel permettant de fournir aux industriels des matières premières de recyclage de qualité. Mais cela n'est pas suffisant dans la mesure où le recyclage ne concerne pas, à ce jour, toutes les catégories de déchets. Certains d'entre eux doivent être incinérés ou stockés. Par ailleurs la collecte et le traitement des déchets ne sont pas sans conséquence sur l'économie et sur l'environnement.

Afin de réduire la quantité d'ordures ménagères, et ainsi le coût des déchets, la communauté de communes met à disposition de ses habitants gratuitement des composteurs individuels et distribue des autocollants « stop pub ». Elle a également mis en place des déchèteries mobiles pour les habitants les plus éloignés de la déchèterie intercommunale.



- 18 % GESTION DES DÉCHÈTERIES
- 14 % EMBALLAGES
- 68 % ORDURES MÉNAGÈRES

Emploi

Informations collectives sur l'offre de service aux demandeurs d'emploi



Recrutements collectifs
15 rue des granges



L'espace emploi et ses partenaires viennent à votre rencontre pour vous présenter leur offre de service. L'occasion pour vous de connaître toutes les prestations et les accompagnements possibles

pour votre projet.

- Lundi 9 mai - 10h : Condrieu - bât. les Éclats/salle cristal
- Lundi 9 mai - 14h30 : Les Haies - salle polyvalente
- Mardi 10 mai - 14h : Sainte-Colombe - salle Orchidées
- Jeudi 12 mai - 10h : Loire-sur-Rhône - salle de la Gare

- 13 avril - 9h/12h ouvriers agroalimentaires à Maclas par Manpower. Inscription au 04 74 56 89 46.
- 12, 19 et 26 avril - 9h/12h préparateurs de commande par Randstad RIS Reventin-Vaugris. Inscriptions au 04 74 53 26 87.

Vendanges : bilan 2015



L'espace emploi de la communauté de communes organise chaque année une inscription aux vendanges, l'occasion de faire le bilan avant la nouvelle saison 2016.

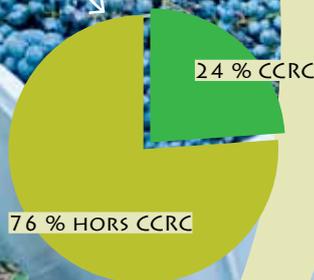
Dès le mois de juin, les candidatures ont été recensées sous forme d'un listing complet remis aux domaines viticoles du territoire qui recrutent. Ces derniers ont ensuite contacté directement les candidats retenus.

Au total, 8 domaines viticoles ont proposé 40 postes à pourvoir. Sur les 81 candidatures reçues, 25 ont obtenu un contrat.

Qui sont ces candidats ?



PROVENANCE

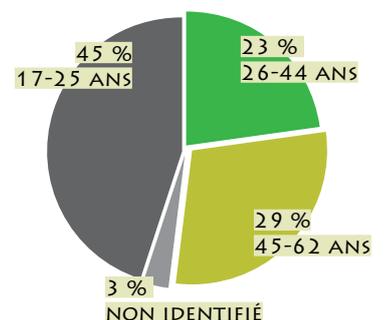


STATUT



ÂGE

MOYENNE D'ÂGE 32,5 ANS



Vendanges 2016

Inscriptions dès le 1^{er} juin
auprès de l'espace emploi de la CCRC

Du mardi au jeudi : 9h/12h et 13h30/17h
vendredi : 9h/12h

15 rue des Granges 69420 CONDRIEU

Tél. : 04 74 56 89 46

emploi@cc-regiondecondrieu.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne

sur www.cc-regiondecondrieu.fr

(rubrique vendanges)

Lieu ressources



Dynamisez, en groupe, votre recherche d'emploi près de chez vous!

Chaque jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, dans les locaux de l'espace emploi de la communauté de communes.

Bon à savoir!

Pensez à vous munir de votre dossier de recherche d'emploi, CV et clé USB.

Les interventions thématiques sont sur inscription.

Présence obligatoire et respect des horaires.



L'agence Pôle Emploi

de Givors change d'horaires!

Du lundi au vendredi :
8h30/12h30 en accès libre
12h30/16h15 sur RDV

Fermé au public le vendredi après-midi.



Programme d'avril à juin 2016

matin		après-midi
Atelier « Développer une image positive pour réussir mon entretien » Ouvert à tous hommes et femmes	5 avril	... Suite de l'atelier
Rencontre employeurs « Informations sur le métier d'employé(e) de vie scolaire »	7 avril	... Recherche d'emploi
Recherche d'emploi	14 avril	... Atelier recrutement « Simulation entretien d'embauche »
Atelier thématique professionnel « Développer une image positive pour réussir mon entretien » Ouvert à tous hommes et femmes	26 avril	... Suite de l'atelier
Recherche d'emploi	28 avril	... Recherche d'emploi
Rencontre employeur CARS FAURE/ Les métiers du transport, les attentes d'un employeur	12 mai	... Recherche d'emploi
Les différents statuts pour vendre des prestations à domicile	19 mai	... Recherche d'emploi
Ateliers « Développer la confiance en soi, valoriser ses atouts : posture, gestuelle, allocution... »	26-27 mai	... Animé par des professionnels du théâtre. Condrieu – salle J. Prévert
Recherche d'emploi	2 juin	... Rencontre Pôle Emploi
Sortie mobilité et visite entreprise(s) « Découverte du territoire roussillonnais »	7 juin	... Suite de la sortie
Recherche d'emploi	9 juin	... Recherche d'emploi
Information complémentaire « application Emploi Store »	16 juin	... Recherche d'emploi
Recherche d'emploi	23 juin	... Recherche d'emploi

Programme susceptible d'être modifié. Programme complet et inscription sur www.cc-regiondecondrieu.fr (rubrique lieu ressources)

Tourisme

La randonnée du terroir



Depuis 1998, une randonnée du terroir est organisée par la communauté de communes afin de promouvoir son territoire.

Chaque année cette randonnée est organisée sur une des onze communes. En 2015, la randonnée s'est déroulée sur

À noter !
Rendez-vous
le dimanche 5 juin
à Ampuis

la commune de Tupin-et-Semons et a rassemblé près de 400 randonneurs. En 2016, elle a lieu à Ampuis.

Cette manifestation s'inscrit toujours dans une logique éco-responsable (achat responsable, tri des emballages, compostage, vaisselle bio-dégradable,...)

LA RANDONNEE DU TERROIR
DIMANCHE 5 JUIN 2016

AMPUIS
Stade de rugby
Verenay

Les circuits en boucle

N°1 - départ 7h30 - 22 Km - 5h30
N°2 - départ 8h - 15 Km - 3h15
N°3 - départ 9h30 - 7,4 Km - 1h30

Dernier départ à 9h30
Chaussures de marche conseillées

Pensez à covoiturer !

Apéritif offert par la commune
Assiette dégustation de produits du terroir
offerte par la Communauté de communes

De 12h à 14h
Sur présentation du ticket remis au départ

Petit marché de producteurs locaux
Animations et stands d'information
Café, buvette

Manifestation éco-responsable

région de condrieu
communauté de communes

Papier recyclé

L'Office de tourisme intercommunal est ouvert !



L'office de tourisme de la Région de Condrieu a ouvert ses portes le 18 mars !

Venez découvrir ou redécouvrir le territoire de la Région de Condrieu entre fleuve et coteaux, dans le Parc naturel régional du Pilat.

Vous y trouverez toutes les informations et les dernières actualités pour organiser vos week-ends et vacances (circuits de randonnée, vélo, hébergements, visites, monuments, événements et animations, etc.).



Jours et horaires d'ouverture

Du 18 mars au 30 avril :

vendredi : 10h/12h30 et 14h/18h et samedi : 9h30/12h30

Du 1^{er} mai au 12 juin et du 1^{er} au 15 septembre :

lundi, vendredi et samedi : 9h/13h et 14h/18h

Du 13 juin au 31 août :

du lundi au samedi : 9h/13h et 14h/18h et dimanche : 9h30/12h

Du 16 septembre au 10 décembre :

vendredi : 10h/12h30 et 14h/18h et samedi : 9h30/12h30

Office de Tourisme de la Région de Condrieu***

Place du Séquoïa
69420 CONDRIEU
04 74 56 62 83
office.tourisme@cc-region-decondrieu.fr

ViaRhôna, à vélo du lac Léman à la Méditerranée



Retrouvez l'office de tourisme de la Région de Condrieu le long de l'itinéraire à partir du

5 mai 2016.

ViaRhôna, c'est le nom de l'itinéraire cyclable dans la vallée du Rhône qui longe le fleuve de la frontière suisse à la Camargue. Véritable trait d'union entre les Alpes et la Méditerranée, ViaRhôna serpente à travers 3 régions et 12 départements sur près de 700 km.

ViaRhôna passe par la communauté de communes de la Région de Condrieu! De Loire-sur-Rhône à Condrieu, venez découvrir les berges du Rhône et ses méandres, les vignes de la Côte Rôtie et du Condrieu qui offrent un paysage

de coteaux ensoleillés, l'espace naturel de l'Île du Beur. N'hésitez pas à vous arrêter pour observer la nature et la faune sauvage du site ! Tout au long, des restaurants vous accueillent pour agrémenter votre parcours avec la gastronomie locale. A Saint-Romain-en-Gal, venez découvrir le musée gallo-romain.

Venez vous balader à vélo, à pied, en rollers, trottinette... Réservée aux modes de déplacements doux, ViaRhôna est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

ViaRhôna est accessible par les aires :

- du Bassin du Prin à Loire-sur-Rhône
- de l'Île Barlet à St-Romain-en-Gal
- de Maison Blanche à St-Cyr-sur-le-Rhône
- de Vérin



Bon à savoir !

Retrouvez notre office de tourisme directement le long de l'itinéraire, sur l'aire de Maison Blanche à St-Cyr-sur-le-Rhône, à partir du 5 mai.

Ouverture été 2016

de 15h à 19h,

mai et juin : week-end et fériés,
juillet et août : du samedi au jeudi.

Économie

Tapissier décorateur "Au Tire Crin" : des ateliers pour s'initier !



David Quetri, tapissier installé depuis septembre dernier à Condrieu, propose des stages de réfection de sièges de style traditionnel.

Fort d'une expérience de plus de 20 ans, et du plaisir de transmettre son savoir-faire, David Quetri propose des stages d'initiation et de découverte des techniques de réfection de sièges de style traditionnel.

Organisés les lundis et samedis, les ateliers accueillent un maximum de 5 personnes « pour prendre le temps de conseiller au mieux les participants » souligne David. Chacun apporte son siège et son tissu, et les outils sont prêtés sur place.

Les participants sont des personnes de tout âge et de tout horizon professionnel. « En plus de redonner vie à leurs objets, c'est aussi l'occasion pour les stagiaires de partager un moment de convivialité » conclut David.



Retrouvez tous les artisans d'art près de chez vous
www.cc-regiondecondrieu.fr
(rubrique économie et entreprises)

Le shiatsu : une pause bien-être au service de sa santé



Les médecines douces sont de plus en plus plébiscitées par les patients. Elles comblent un besoin de bien-être et une quête de sens, et permettent de comprendre ce que le corps exprime. Josiane PEILLON, praticienne à Sainte-Colombe et Ampuis, nous ouvre les portes de son cabinet A'corps & nergétique.

Plusieurs techniques peuvent être utilisées. Parmi elles, le shiatsu.

Cet art énergétique traditionnel japonais, vieux d'environ 1300 ans, qui signifie



« pression avec les doigts », rétablit les fonctions organiques et renforce les défenses naturelles du corps. Une technique qui procure bien-être et vitalité et réduit le stress au quotidien.

Normalement utilisé à titre préventif, le shiatsu est très courant au Japon et fait partie des soins quotidiens à l'hôpital.

Le cabinet A'corps & nergétique nous ouvre ses portes

Josiane PEILLON est praticienne depuis 10 ans. Elle a suivi 4 ans d'études dont une année en médecine chinoise, et une formation complémentaire en phytothérapie.

Dans son local à Sainte-Colombe et à Verenay à Ampuis, sa clientèle peut profiter de différentes techniques permettant de rééquilibrer le bien-être intérieur et extérieur, comme le shiatsu ou la réflexologie plantaire.

Comment se déroule une séance de shiatsu ?

La première étape est l'écoute, l'observation et le toucher (palpation) de la personne afin de permettre l'établissement du diagnostic de bien-être. Les maux à traiter sont divers : douleurs du dos, stress, insomnies, problèmes digestifs, migraines, etc.

Le shiatsu se pratique à travers les vêtements, assis sur une chaise ergonomique, sur table ou étendu sur un tatami. En complément, des bougies chakra aux huiles essentielles peuvent être allumées pour aider la personne à se relaxer.

A la fin de la séance, des conseils personnalisés peuvent être donnés en auto-massage afin que les effets soient plus durables. Des produits adaptés à base de plantes sont aussi proposés, entre autres de phytothérapie et de gemmothérapie (médecine des bourgeons de plantes).

Habitat

Programme local de l'habitat



Les aides à l'habitat sur le territoire

La communauté de communes de la Région de Condrieu a conventionné avec l'association SOLiHA afin de mettre en place un programme d'actions pour tenir des permanences de proximité, donner gratuitement des conseils techniques et financiers et accompagner les propriétaires (occupants et bailleurs) pour leurs projets de travaux dans leur logement.

Les aides, notamment celles de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), peuvent aller de 25 % à 50 % du montant des travaux subventionnables.

Selon les projets, la communauté de communes peut également accorder une subvention complémentaire, par exemple à hauteur de 500 euros pour les propriétaires occupants.

Plusieurs types de travaux peuvent être subventionnés : économies d'énergie, maintien à domicile, traitement de l'insalubrité et de l'indécence, travaux de développement du parc privé locatif. Pour bénéficier d'un soutien financier, certaines conditions doivent être respectées, notamment (liste non exhaustive) :

pour les propriétaires occupants :

- votre logement a plus de 15 ans,
- vos ressources sont inférieures au plafond fixé nationalement,
- les travaux sont réalisés par des professionnels.

Bon à savoir !

Si vous envisagez de réaliser des travaux, n'hésitez pas à contacter SOLiHA au **04 37 28 70 20** ou à venir aux **permanences** de 10h à 12h :

- En face de la mairie de Condrieu, bâtiment les Eclats : les vendredi 22 avril, 17 juin, 23 septembre et 18 novembre.
- En mairie d'Échalas : les vendredi 20 mai, 22 juillet, 21 octobre et 23 décembre.

Pour les propriétaires bailleurs :

- votre logement a plus de 15 ans,
- les travaux sont réalisés par des professionnels,
- vous louez pendant 9 ans avec un loyer plafonné.

Agenda

Collecte des déchets les jours fériés

- Loire-sur-Rhône et Sainte-Colombe

Collecte du 16/05 reportée au 19/05

- Echalas, St-Romain-en-Gier, Trèves (sauf le Colombet)

Collecte du 16/05 avancée au 14/05

Déchèterie mobile 9h/15h

Le 2/04/16 - Les Haies - parking du cimetière

Le 7/05/16 - Loire-sur-Rhône - parking du cimetière

Le 4/06/16 - Echalas - Lieu-dit Le Cri

Informations collectives PIJ

(inscriptions « Jobs d'été » et Post-Bac, comment rédiger un cv, lettre de motivation). Chaque jeune peut se rendre dans la commune de son choix.

- St-Cyr-sur-le-Rhône - salle des associations

Le 30/03/16 - 14h/15h30

- Tupin-et-Semons - mairie

Le 11/04/16 - 10h/12h

- Ste-Colombe - bât. Les Orchidées

Le 11/04/16 - 13h30/15h30

- Trèves - mairie

Le 12/04/16 - 9h/11h30

- Loire-sur-Rhône - salle de la gare

Le 12/04/16 - 13h40/16h

- Ampuis - salle des fêtes

Le 13/04/16 - 9h/11h30

- Les Haies - salle polyvalente

Le 13/04/16 - 13h30/15h30

Activités de proximité Anim'Jeunes

- Les Haies - salle du haut

Le 6/04/16 - 14h/17h30

Le 8/04/16 - 17h/19h

- Condrieu - salle espace jeunes

Le 27/04/16 - 14h/17h30

Le 29/04/16 - 17h/19h

- Longes - maison des associations

Le 11/05/16 - 14h/17h30

Le 13/05/16 - 17h/19h

Le 14/05/16 - 10h/14h

- Loire-sur-Rhône

Le 18/05/16 - 14h/17h30

Le 20/05/16 - 17h/19h

- Saint-Cyr-sur-le-Rhône - salle des associations

Le 25/05/16 - 14h/17h30

Le 27/05/16 - 17h/19h

Le 28/05/16 - 10h/14h

- Echalas - rencontre de proximité dans le village

Le 1/06/16 - 14h/17h30

Le 3/06/16 - 17h/19h

- Trèves - la Trêverie

Le 8/06/16 - 14h/17h30

Le 10/06/16 - 17h/19h

Le 11/06/16 - 10h/14h

- Les Haies - salle du haut

Le 15/06/16 - 14h/17h30

Le 17/06/16 - 17h/19h

- Condrieu - salle espace jeunes

Le 22/06/16 - 14h/17h30

Le 24/06/16 - 17h/19h

— Infos CCRC

Communauté de communes
de la Région de Condrieu
1 place des Droits de l'Homme
BP 12 - 69714 CONDRIEU cedex

Tél. : 04 74 56 89 40

Fax : 04 74 56 89 41

www.cc-regiondecondrieu.fr

Bon à savoir !

Durant les travaux,
retrouvez-nous
**1 rue de la Poste à
Condrieu**
(derrière le bâtiment de la
Poste, 1^{er} étage)

Inter
comm info

**la lettre d'information de la communauté
de communes de la Région de Condrieu**

1 place des Droits de l'Homme - BP 12
69714 Condrieu Cedex

Directeur de la publication : Gérard Banchet

Responsable de la rédaction : Vincent Journoud

Coordination éditoriale : service communication

Rédaction : les services de la CCRC

Dépôt légal : avril 2016

N°ISSN 2427-7592

Conception graphique : www.Studio109.com

Impression : Imprimerie Phil'Print

N° 4 - Tirage : 9 000 exemplaires

Crédits photo :

© communauté de communes de la Région

de Condrieu/C. Gasparoni/C. Bouguet/

F. Audergon/C. Piron/D. Quetri/B. Gillardeau

Fotolia.

Ampuis, Condrieu, Échalas, les Haies,
Loire-sur-Rhône, Longes, St-Cyr-sur-le-Rhône,
St-Romain-en-Gier, Ste-Colombe,
Trèves, Tupin-et-Semons.


région de
condrieu
communauté de communes